



RÉSIDENCE JEAN ANOUILH

Bordeaux, France

Extension et rénovation de 18 logements de la résidence Jean Anouilh

1er Prix du Palmarès Régional Aquitain d'Architecture (PRAd'A) 2017 – Catégorie M

Le site du projet se situe au cœur du centre historique de Bordeaux, cours Aristide Briand, dans la zone UNESCO, en lisière du secteur sauvegardé. L'assiette foncière du CROUS est traversante entre le cour Aristide Briand et la rue Sauteyron sur laquelle une première résidence étudiante a déjà été construite. Côté Aristide Briand le site du projet se compose de 2 bâtiments en pierre à réhabiliter et d'une dent creuse à construire pour créer un ensemble d'une vingtaine de logements étudiants, qui doivent fonctionner avec les 85 autres construits sur la rue Sauteyron. On comprend donc ici l'enjeu principal et la question qui se pose : Comment intervenir aujourd'hui dans la séquence d'immeuble de pierre du cour Aristide Briand ?

D'un point de vue urbain, cette intervention termine la restructuration de « l'îlot étudiant victoire » en créant une entrée commune à l'ensemble des 2 résidences sur le cours Aristide Briand.

Cette entrée trouve naturellement sa place dans la dent creuse. Le projet de réhabilitation/extension a été pensé dans la logique d'immeuble de ville du cour Aristide Briand. Dans la dent creuse, le nouvel immeuble s'insère avec une écriture contemporaine, qui inspire une certaine unité avec le tissu dans lequel il s'intègre, et signale par une grande porte cochère la nouvelle entrée générale de l'îlot. En empruntant la porte cochère, on traverse un porche extérieur qui nous fait pénétrer dans la cour arborée de l'îlot étudiant (...)

Maîtrise d'ouvrage
CROUS de Bordeaux

Programme
Extension-rénovation de 18 logements

Surface
693 m2

Coût des travaux
1 100 000 € HT

Statut
Livré en 2014
1er Prix du Palmarès Régional Aquitain d'Architecture (PRAd'A) 2017 – Catégorie M

Logements Patrimoine



